RECU EN PREFECTURE
Le 11 février 2020
VIA DOTELEC - S2LOW
UZS-242800381-2220133-20031890-02-

## RÉPUBLIQUE FRANÇAISE - DÉPARTEMENT DU DOUBS

## Extrait du Registre des délibérations du Conseil de Communauté

## Séance du 30 janvier 2020

Conseillers communautaires en exercice: 128

Le Conseil de Communauté, régulièrement convoqué, s'est réuni Salle des conférences de la CCIT du Doubs 46 avenue Villarceau à Besançon, sous la présidence de M. Jean-Louis FOUSSERET, Président de Grand Besançon Métropole.

Ordre de passage des rapports : 0.1, 1.1.1, 1.1.2, 1.1.3, 1.1.4, 1.1.5, 1.1.6, 1.1.7, 1.1.8, 1.1.9, 1.2.1, 1.2.2, 1.2.3, 1.2.4, 5.1, 5.2, 6.1, 6.2, 6.3, 6.4, 6.5, 6.6, 6.7, 6.8, 6.9, 6.10, 6.11, 6.12, 6.13, 6.14, 6.15, 6.16, 6.17, 7.1, 7.2, 7.3, 7.4, 7.5, 7.6, 8.1, 8.2, 8.3, 8.4, 8.5, 8.6, 2.1, 2.2, 2.3, 2.4, 2.5, 2.6, 2.7, 2.8, 3.1, 3.2, 3.3, 3.4, 3.5, 3.6, 3.7, 3.8, 3.9, 3.10,4.1, 4.2, 4.3

La séance est ouverte à 18h10 et levée à 20h20

Etaient présents :

Amagney: M. Thomas JAVAUX Audeux: Mme Françoise GALLIOU Avanne-Aveney: Mme Marie-Jeanne BERNABEU suppléante de M. Alain PARIS Besançon : M. Eric ALAUZET (à partir du 1.1.1), M. Frédéric ALLEMANN (à partir du 1.1.1), Mme Anne-Sophie ANDRIANTAVY, Mme Sorour BARATI-AYMONIER, M. Thibaut BIZE, M. Nicolas BODIN (à partir du 1.1.1), M. Patrick BONTEMPS (à partir du 1.1.1), M. Laurent CROIZIER, M. Pascal CURIE (à partir du 1.1.1), Mme Marie-Laure DALPHIN, Mme Danielle DARD, M. Emmanuel DUMONT, Mme Myriam EL YASSA (à partir du 1.1.1), Mme Odile FAIVRE-PETITJEAN, Mme Béatrice FALCINELLA, M. Jean-Louis FOUSSERET, M. Abdel GHEZALI, M. Philippe GONON, M. Jacques GROSPERRIN (jusqu'au 1.1.3), M. Jean-Sébastien LEUBA, M. Christophe LIME, M. Michel LOYAT, Mme Elsa MAILLOT, Mme Carine MICHEL, M. Thierry MORTON, Mme Sophie PESEUX (à partir du 1.1.1), M. Yannick POUJET, M. Anthony POULIN, Mme Françoise PRESSE, Mme Rosa REBRAB (à partir du 1.1.1), Mme Karima ROCHDI (à partir du 1.1.1 et jusqu'au 6.17), Mme Mina SEBBAH, M. Rémi STHAL, Mme Ilva SUGNY (à partir du 1.1.1), Mme Catherine THIEBAUT (à partir du 1.1.1), M. Gérard VAN HELLE, Mme Anne VIGNOT (à partir du 1.1.1), Mme Sylvie WANLIN, Mme Christine WERTHE, Mme Marie ZEHAF (à partir du 1.1.1) Bonnay : M. Gilles ORY Busy : M. Alain FELICE Chalezeule: M. Christian MAGNIN-FEYSOT Champagney: M. Olivier LEGAIN Champvans-les-Moulins: M. Florent BAILLY Chaucenne: M. Bernard VOUGNON Chemaudin et Vaux: M. Bernard GAVIGNET (à partir du 1.1.1) Chevroz: M. Yves BILLECARD Châtillon-le-Duc: Mme Catherine BOTTERON (jusqu'au 1.1.3) Dannemarie-sur-Crête: M. Gérard GALLIOT Deluz : M. Fabrice TAILLARD Devecey : M. Michel JASSEY Ecole-Valentin : M. Yves GUYEN Fontain : Mme Martine DONEY, M. André AVIS Franois : Mme Françoise GILLET suppléante de M. Claude PREIONI Geneuille : M. Jean-Claude PETITJEAN Gennes : Mme Thérèse ROBERT Grandfontaine : M. François LOPEZ Larnod : M. Hugues TRUDET (jusqu'au 1.2.2) Le Gratteris : M. Cédric LINDECKER (à partir du 1.1.1) Les Auxons M. Jacques CANAL, M. Serge RUTKOWSKI Mamirolle: M. Daniel HUOT Marchaux-Chaudefontaine: M. Jacky LOUISON Miserey-Salines: M. Marcel FELT (à partir du 1.1.1) Montferrand-le-Château: M. Pascal DUCHEZEAU Nancray: M. Vincent FIETIER Noironte: Claude MAIRE Osselle-Routelle: Mme Anne OLSZAK Palise: Mme Daniel GAUTHEROT Pelousey: Mme Catherine BARTHELET Pirey: M. Robert STEPOURJINE Pouilley-Français: M. Yves MAURICE Pugey: M. Frank LAIDIÉ (à partir du 1.1.1) Roche-lez-Beaupré : M. Jacques KRIEGER Saint-Vit : M. Pascal ROUTHIER Serre-les-Sapins : M. Gabriel BAULIEU Tallenay : M. Jean-Yves PRALON Thoraise : M. Jean-Paul MICHAUD Torpes : M. Denis JACQUIN Vaire : M. Jean-Noël BESANCON, Mme Valérie MAILLARD Vieilley : M. Franck RACLOT Vorges-les-Pins: Mme Julie BAVEREL (à partir du 1.1.1)

Etalent absents:

Besançon: M. Julien ACARD, M. Pascal BONNET, M. Emile BRIOT, Mme Claudine CAULET, M. Guerric CHALNOT, Mme Catherine COMTE-DELEUZE, M. Yves-Michel DAHOUI, M. Clément DELBENDE, M. Cyril DEVESA, M. Ludovic FAGAUT, Mme Myriam LEMERCIER, M. Philippe MOUGIN, M. Michel OMOURI, Mme Danielle POISSENOT, M. Dominique SCHAUSS Beure: M. Philippe CHANEY Boussières: M. Bertrand ASTRIC Braillans: M. Alain BLESSEMAILLE Byans-sur-Doubs: M. Didier PAINEAU Chalèze: M. Gilbert PACAUD Champoux: M. Philippe COURTOT Chemaudin et Vaux: M. Gilbert GAVIGNET Cussey-sur-l'ognon: M. Jean-François MENESTRIER La Chevillotte: M. Roger BOROWIK La Vèze: Mme Catherine CUINET Marchaux-Chaudefontaine: M. Patrick CORNE Mazerolles-le-Salin: M. Daniel PARIS Merey-Vieilley: M. Philippe PERNOT Montfaucon: M. Pierre CONTOZ Morre: M. Jean-Michel CAYUELA Novillars: M. Philippe BELUCHE Pouilley-les-Vignes: M. Jean-Marc BOUSSET Rancenay: M. Michel LETHIER Roset-Fluans: M. Arnaud GROSPERRIN Saint-Vit: Mme Annick JACQUEMET Saône: M. Yoran DELARUE Thise: M. Alain LORIGUET Velesmes-Essarts: M. Jean-Marc JOUFFROY Venise: M. Jean-Claude CONTINI Villars Saint-Georges: M. Jean-Claude ZEISSER

Secrétaire de séance : Mme Catherine BARTHELET

## Procurations de vote :

Mandants: P. BONNET (jusqu'au 1.1.3), C. CAULET, P. CURIE (jusqu'au 0.3), YM. DAHOUI, C. DELBENDE, L. FAGAUT, M. OMOURI, S. PESEUX (jusqu'au 0.3), D. POISSENOT, K. ROCHDI (à partir du 7.1), D. SCHAUSS (à partir du 1.1.1), M. ZEHAF (jusqu'au 0.3), A. BLESSEMAILLE, D. PAINEAU, C. BOTTERON (à partir du 1.1.4), JF. MENESTRIER, P. CORNE, D. PARIS, JM. BOUSSET, Y. DELARUE, A. LORIGUET, JM. JOUFFROY

Mandataires: J. GROSPERRIN (jusqu'au 1.1.3), F. PRESSE, D. DARD (jusqu'au 0.3), C. MICHEL, T. BIZE, C. WERTHE, M. SEBBAH, ML. DALPHIN (jusqu'au 0.3), G. VAN HELLE, R. STHAL (jusqu'au 7.1), C. THIEBAUT (à partir du 1.1.1), M. LOYAT (jusqu'au 0.3), G. BAULIEU, A. FELICE, Y. GUYEN (à partir du 1.1.4), S. RUTKOWSKI, J. LOUISON, R. STEPOURJINE, F. BAILLY, J. KRIEGER, F. TAILLARD, Y. MAURICE

Délibération n°2020/005169

Rapport n°3.8 - Soutien du Grand Besançon à l'association DIGIFAB dans le cadre du projet FABRIQUE NUMERIQUE DE TERRITOIRE

# Soutien du Grand Besançon à l'association DIGIFAB dans le cadre du projet FABRIQUE NUMERIQUE DE TERRITOIRE

Rapporteur : Sylvie WANLIN, Conseillère communautaire déléguée

Commission: Economie, emploi-insertion, enseignement supérieur et recherche

Inscriptio	n budgétaire
BP 2020 et PPIF 2020 -2024 « Fabrique Numérique de Territoire »	Montant de l'opération : 33 160 €
Sous réserve du vote du E	3P 2020 et du PPIF 2020-2024

## Résumé:

Le Contrat de Ville de Grand Besançon Métropole, signé le 21 février 2015, porte l'ambition de faire de Planoise, quartier prioritaire pour la politique de la ville de plus 15000 habitants, un « quartier d'excellence numérique ».

Cette ambition est confirmée au travers du NPRU qui vient d'être contractualisé avec l'ANRU. Quatre premiers projets structurants sont ainsi développés dont la création d'une « Coopérative du Numérique », totem du digital pour le territoire du Grand Besançon et cœur de la future technopole numérique à Planoise.

Afin d'accélérer la mise en place d'actions confortant la dimension numérique de ce quartier, tant auprès des habitants que des entreprises, Grand Besançon Métropole a répondu avec un groupement de partenaires, en novembre 2019 à un AMI lancé par le CGET pour le développement de tiers lieux numériques dans les quartiers sensibles.

Le projet présenté a été retenu et les actions qui le composent font l'objet de financements spécifiques par le CGET mis à la disposition de GBM (recettes).

Le présent rapport a pour objet d'affecter une part de ces financements à une des actions proposée dans ce projet à hauteur de 33 160 € : l'action FAB LAB SOLIDAIRE portée par l'entreprise DIGIFAB installée sur Planoise.

### I. Présentation du projet :

L'association « La Fabrikaweb » (nom commercial DIGIFAB) est une école du numérique dédiée aux personnes, adultes, enfants, adolescents, qui n'ont pas accès aisément à ce secteur.

Elle a été récompensée par cinq prix "Talents des Cités 2016", local, régional, national, confirmés par le prix "Mention Spéciale du jury" en novembre 2016.

Elle est de nouveau lauréate en 2017 du concours "Talents" dans la catégorie Économie Sociale et Solidaire et se voit attribuée la 1ère place.

Installée au cœur du quartier prioritaire de Planoise à Besançon, DIGIFAB s'inscrit comme acteur principal du projet de pôle d'excellence du numérique dans les quartiers prioritaires, initié par la Ville de Besançon et GBM, lauréat de l'appel à projet ANRU+.

Elle dispose d'un Fablab, lieu de fabrication numérique disposant de machines-outils utiles à l'expression des savoir-faire et des motivations de chacun. Des imprimantes 3D, une découpe laser ainsi que des ingénieurs ou coachs créent l'ensemble idéal pour dynamiser nos étudiants et inspirer leur créativité.

DIGIFAB désire donner l'opportunité à des jeunes ou moins jeunes d'accéder à ce Fablab en se formant et en acquérant un Certificat de Compétence Professionnelle (CCP) pour les sensibiliser à de nouvelles pratiques numériques et développer de nouvelles compétences, mobilisables sur le marché du travail.

L'association est agréée organisme de formation et délivre un Titre Professionnel de Conseiller Médiateur Numérique de niveau III.

#### Ce Titre est composé de 3 CCP:

CCP 1. Accompagner différents publics vers l'autonomie, dans les usages des technologies, services et médias.

CCP 2. Assister les utilisateurs dans des espaces collaboratifs et/ou de fabrication.

CCP 3. Animation d'une communauté d'internautes : mesure de la présence numérique d'un territoire, d'une entreprise ou d'une association.

## Pour ce projet, il est mis en place le passage du CCP n°1 :

Il consiste à : - élaborer des programmes d'actions de médiation facilitant l'appropriation des savoirs et des usages numériques.

- Concevoir et produire des ressources pédagogiques et documentaires pour différents supports.
- Accueillir différents publics, les informer et proposer des actions de médiation numérique. Préparer et animer des actions de médiation individuelles et collectives dans différents environnements numériques.

## Structures relais permettant le sourcing des apprenants :

La Mission Locale

La mission locale identifie les jeunes en recherche de voie professionnelle et les oriente dans notre association pour effectuer des échanges sur les atouts et métiers du numérique.

Elle intervient en amont sur l'identification puis transmet à Pôle Emploi un rapport de situation permettant de valider ou non le projet de formation professionnelle du jeune.

Pôle emploi

Pôle emploi intervient sur la qualité du parcours de plan de formation de l'apprenant et se charge de son suivi.

- Mission de Lutte conte le Décrochage Scolaire (MLDS) du Rectorat de Besançon La MLDS met en œuvre et assure le pilotage d'actions et de mesures de remédiation et des dispositifs de formation permettant l'accès à un diplôme auprès des jeunes décrocheurs scolaires.
  - Les collectivités via leurs actions sur les champs économiques et sociaux
  - Fonds pour le développement de la vie associative (FDVA) Préfecture

Le Fonds pour le développement de la vie associative (FDVA) a pour objet de contribuer au développement des associations, notamment par l'attribution de concours financiers pour le financement global de leur activité

## II. Les parcours de formation proposés dans le cadre de ce projet

- Durée (en heures) : 210h (6 semaines).
- Nombre de sessions et bénéficiaires par session : 3 sessions de 10 stagiaires au total 30 bénéficiaires par session
- Principaux contenus: Modélisation et impression 3D, gravure, marquage et découpe laser/vinyle, programmation ARDUINO, électronique, soudure, montage vidéo...

### Principales compétences associées :

- Savoir prototyper un objet pour un projet,
- Savoir modéliser une pièce avant impression,
- Savoir former des personnes débutantes en informatique,
- Trouver une information efficacement et rapidement sur internet
- Savoir-faire de la veille
- Savoir travailler en groupe en mode projet
- Savoir partager et apprendre ensemble
- Savoir transmettre son savoir

## Techniques abordées :

- Modélisation et impression 3D
- Programmation ARDUINO/ Raspberry
- Découpage et marquage laser
- Montage d'imprimante 3D
- Photographie
- Animation à thème
- Bases de l'électronique

#### Méthode pédagogique :

- Ateliers pratiques en groupe en mode projet combinant toutes les thématiques étudiées ensemble.
- Méthode d'auto-apprentissage par de la veille constante
- Informations des métiers et débouchés possibles après formation.

## Place de la documentation et du projet :

Une fiche descriptive du projet sera réalisée et remise à l'ensemble des bénéficiaires des actions de formation.

Toutes les ressources seront réunies sous forme de librairie de liens qui nous servent de références dans nos cours.

Plusieurs projets « maisons » ont été réalisés en amont sous format vidéo afin de donner la possibilité aux stagiaires de les étudier au centre ou à l'extérieur en cas de besoin. Un système de bookmark collaboratif enrichi par nos formateurs et les stagiaires nous permet de faire de la veille collaborative accessible même après la formation.

- Méthode d'évaluation et valorisation des compétences :
  - Examen du CCP: Accompagner différents publics vers l'autonomie dans les usages des technologies, services et médias numériques

Compétences évaluées		Format		
Mettre en œuvre des actions de médiation individuelles ou		Un diaporama d'une		
collectives auprès d'utilisateurs dans un environnement numérique.		quinzaine de diapositives		
Produire des supports pédagogiques ou de communication		Une vidéo	de 5	
Assurer l'accueil et l'information des différents publics dans le cadre		minutes		
d'une structure ou lors d'une action de médiation numérique.		Une s	séance	
Établir un programme d'actions de médiation pour faciliter		d'accompagnement de		
l'appropriation des usages et outils numériques à destination des		20min		
particuliers ou d'une entreprise ou d'un territoire				

## III. Publics ciblés :

Les jeunes sans qualification (ou en rupture scolaire) ou issus des quartiers prioritaires de la politique de la ville, les femmes, les personnes en situation de handicap, les personnes en recherche d'orientation ou de réorientation professionnelle.

Jeunes décrocheurs scolaires repérés par la Mission de Lutte conte le Décrochage Scolaire (MLDS) du rectorat de Besançon et la Mission locale.

Âge en moyenne de 16 à 35 ans.

## IV. Financement de la formation :

Un plan d'investissement sur des machines 3D notamment a été réalisé afin de lancer la 1ère session de cette formation avec notamment l'appui de la fondation ORANGE

L'intervention de GBM au titre de la Fabrique Numérique permet de lancer une 2ème session de formation et de mutualiser à la fois des charges de personnel et de fonctionnement du centre de formation, mais aussi des équipements et de créer une émulation positive entre les stagiaires.

Le coût global d'une formation est de 59 664 euros, investissement matériel compris.

La fondation ORANGE a retenu ce projet dans le cadre de ses actions sur la diffusion de la culture numérique et lui a affecté une dotation de démarrage (une seule fois) de 20 000 euros.

La Région intervient au titre de la formation professionnelle.

Les autres recettes sont issues de prestations payantes délivrées par le Fablab pour des entreprises, des CE ...

## A l'unanimité, le Conseil de Communauté :

- se prononce favorablement sur la participation financière de Grand Besançon à hauteur de 33 160 € à l'action FabLab Solidaire mise en place par DigiFab Fabrikaweb dans le cadre du projet Fabrique Numérique de Territoire.
- autorise M. le Président, ou son représentant, à signer la convention afférente.

Pour extrait conforme,

Le Vice-Président suppléant,

Gabriel BAULIEU 1er Vice-Président

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour: 102 Contre: 0 Abstention: 0

Ne prennent pas part au vote: 0